

**RAPPORT N° 02/ 8-28
au Conseil Municipal**

OBJET

**ETUDE DE FAISABILITE TECHNICO-ECONOMIQUE
DE L'INFRASTRUCTURE MUTUALISEE
DU RESEAU MUNICIPAL DE TELECOMMUNICATIONS**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT
AUTORISATION DE MOBILISER LES DIFFERENTES SUBVENTIONS**

En 2002, la Ville de Saint-Denis a lancé un Appel d'Offre visant la fourniture de services de télécommunications. Les résultats de l'étude ont révélé que plus de la moitié des coûts de communications de la Ville portaient sur des abonnements, des communications inter-sites et locales et des liaisons louées informatiques.

Sur la base de ce constat et inspirée par des projets menés par les collectivités en Métropole et à la Réunion, la Ville a lancé une réflexion sur la mise en place d'un Réseau Municipal de Télécommunications reliant les principaux bâtiments de la commune, et ce en vue d'optimiser les coûts de télécommunications de la Ville et déployer une plate forme de télécoms à haut débit pour moderniser les processus de gestion interne, améliorer la relation avec les administrés et offrir de nouveaux services TIC à la population.

Pour concrétiser son projet, la Ville souhaite mener une étude de faisabilité technico-économique de l'infrastructure mutualisée du futur Réseau Municipal de Télécommunications.

La présente étude porterait sur la réalisation de :

- ☞ la validation et la mise à jour des besoins de la Ville des sites à raccorder,
 - ☞ la validation du tracé,
 - ☞ la validation et le chiffrage de la plate-forme technique à mettre en place,
 - ☞ la définition d'une solution de couverture « opérateur »,
 - ☞ le comparatif de la faisabilité technico-économique des solutions de desserte étudiées et choix de la solution opérationnelle pour le raccordement des sites retenus.
- Durée prévisionnelle : **17 semaines** étalées sur le 1^{er} semestre 2003 horsphases de validation par le comité de pilotage.
 - Coût total du projet : **41 230 €** .
 - Plan de financement :

RAPPORT N° 02/8-28

	Montant	Subvention on FEDER 55%	Subvention FRDE 35%	Ville de Saint Denis 10%
Dépenses éligibles	38 000 € HT	20 900 €	13 300 €	3 800 €
Dépenses non éligibles				
TVA	3 230 €			3 230 €
TOTAL	41 230 €	20 900 €	13 300 €	7 030 €

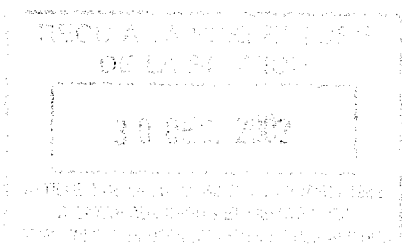
- Service Instructeur : Direction Départementale de l'Équipement-Réunion.
- Les crédits sont inscrits au Chapitre 20 / Article 2031.

Je vous demande en conséquence :

- 1) d'approuver le lancement de l'étude,
- 2) d'approuver le plan de financement,
- 3) d'autoriser à mobiliser les subventions FEDER et FRDE prévues à cet effet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



A handwritten signature in black ink, appearing to read "R. Victoria", written over a horizontal line.

DELIBERATION N° 02/8-28
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 18 décembre 2002

OBJET

ETUDE DE FAISABILITE TECHNICO-ECONOMIQUE
DE L'INFRASTRUCTURE MUTUALISEE
DU RESEAU MUNICIPAL DE TELECOMMUNICATIONS

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT
AUTORISATION DE MOBILISER LES DIFFERENTES SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 02/8-28 présenté par le Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le plan de financement.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à à mobiliser les subventions FEDER et FRDE prévues à cet effet.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à lancer l'Etude de Faisabilité Technico-Economique de l'Infrastructure du Réseau Municipal des Télécommunications.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

